

INSCRIPTION VIDE-GRENIERS / ATTESTATION

Le Dimanche 8 mars 2025 à PLESSÉ (Salle Omnisports)

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance : Département : Ville :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. : Email :

Nature et n° pièce d'identité :

Délivrée le par

Numéro de la plaque d'immatriculation de votre voiture :

(nécessaire en cas de problème sur le parking)

Ci-joint règlement de€ (chèque à l'ordre du TENNIS CLUB PLESSE)

Pour..... emplacement(s) de 3 mètres linéaires (12 € l'emplacement de 3 mètres)

+ table(s) x 2.00 €

Dossier complet (bulletin d'inscription/attestation, photocopie recto-verso de la pièce d'identité, règlement par chèque)

à adresser à Aude BEAUPERIN, 9 L'EPINAY 44290 GUEMENE PENFAO

Pour tout renseignement, contactez le 06.66.58.62.45/beauperinaude@gmail.com

Déclaration sur l'honneur :

Je soussigné (e) :

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant (e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à le

Signature :

« Attestation devant être remise à l'organisateur qui la joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation. »

REGLEMENT

- Le vide-greniers se déroulera le Dimanche 8 mars 2025 à la salle Omnisports, Rue de Malagué, 44630 PLESSE, de 9 h à 18 h.
- Le vide-greniers est **ouvert uniquement aux particuliers**.
- L'emplacement est fixé à 12.00 € les 3 mètres linéaires. En cas d'annulation de la part d'un exposant, le droit de place reste acquis par les organisateurs.
- Un accusé de réception de votre inscription vous sera adressé par mail ou SMS et pourra vous être demandé par les organisateurs le jour du vide-greniers. Si vous n'avez pas reçu la confirmation dans les 8 jours, merci de nous recontacter au 06.66.58.62.45
- Tout exposant devra justifier de son identité.
- Le Numéro de votre emplacement vous sera communiqué par affichage à l'entrée de la salle. Les places affectées par les organisateurs ne seront pas modifiables.
- L'installation s'effectuera entre 7H00 et 9H00 sur le ou les emplacements réservés à votre nom. L'association se réserve le droit de récupérer un emplacement si le bénéficiaire ne s'est pas présenté avant 9H00.
- Des tables d'une longueur de 1.80 m peuvent être mises à votre disposition moyennant 2 € par table. Des chaises seront mises à disposition gratuitement.
- Chaque exposant s'engage à tenir son stand ouvert de 9h00 à 18h00 et à quitter les lieux avant 18H30 en ayant débarrassé et nettoyé correctement l'espace occupé. Aucun article invendu ne doit être laissé dans un coin ou mis dans les poubelles.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou détérioration.
- Tous les exposants seront inscrits sur un registre remis en Mairie de Plessé.
- Les ventes de boissons et petite restauration sont strictement à la charge des organisateurs.
- L'inscription au vide-greniers implique l'acceptation du présent règlement.